

## Institut Alexandre Herlin

Commission communautaire française

Rue de Dilbeek, 1

1082 Berchem-Ste-Agathe

tél : 02/465.59.60

fax : 02/465.06.87

mail : [alexandre\\_herlin@beigacom.net](mailto:alexandre_herlin@beigacom.net)

# Projet d'établissement Enseignement de type 2 (retard mental modéré)

## Présentation de l'Institut Herlin

L'Institut Herlin dispense :

1. Un enseignement spécialisé avec des pédagogies adaptées
2. Un enseignement individualisé tenant compte des difficultés d'apprentissage et du degré de handicap de chacun

L'Institut Herlin dispose d'une équipe éducative qui comprend :

1. Un personnel enseignant

2. Un personnel paramédical (logopèdes, kinésithérapeutes, infirmières, puéricultrice) et un médecin
3. Un service psychosocial (assistante sociale, psychologues)
4. Une équipe d'éducateurs

L'Institut c'est aussi :

1. Une infrastructure, du matériel et des aides techniques adaptés
2. Un internat scolaire (fonctionnant les jours ouvrables)
3. Un self-service proposant des repas chauds préparés sur place
4. Des associations au service des élèves de l'école (qu'ils soient actuellement inscrits et anciens) : le Protectorat des élèves et des anciens élèves de l'Institut, l'AUH (Amis Unis d'Herlin).

Structure de l'enseignement de type 2

Enseignement secondaire de forme 2 permettant une adaptation sociale et pour certains élèves une adaptation professionnelle en Entreprises de Travail Adapté.

L'enseignement de forme 2 est organisé en deux phases pour des élèves de 13 à 21 ans.

Les objectifs dépendront de l'âge de l'enfant, du degré de son handicap ainsi que d'éventuels troubles associés.

A. Développement de la communication

Objectifs	Méthodes et moyens spécifiques
Développer des canaux de communication performants sur les plans verbal et non verbal ; Acquérir des connaissances générales aussi larges que possible; Utiliser les aides techniques et les matériels spécialisés en rapport avec les besoins et les possibilités de l'élève ; Etre capable de trouver aide et assistance ; Etre capable d'utiliser les outils de communications, audiovisuels et informatiques	L'orthopédagogie La logopédie La ludothèque

B. Développement des aspects corporels

Objectifs	Méthodes et moyens spécifiques
Acquérir des compétences psychomotrices Avoir des aptitudes physiques et sportives Développer l'expression artistique	La psychomotricité La relaxation La kinésithérapie et la micro kinésithérapie L'éducation physique et les sports (notamment la natation) Les activités artistiques

C. Développement des aspects affectifs et relationnels

Objectifs	Méthodes et moyens spécifiques
Percevoir sa différence et s'épanouir au mieux avec son handicap Développer la notion de respect (respect de soi et de l'autre) Différencier et extérioriser ses sentiments. Canaliser ses émotions en vue de prévenir les conflits et de mieux les gérer Apprendre à gérer ses pulsions	La dynamique de groupe La gestion de conflits en groupe Le travail psychologique individuel (utilisation des outils systémiques et des outils neuropsychologiques) L'hippothérapie Le snoezelen

D. Développement de l'autonomie

Objectifs	Méthodes et moyens spécifiques
Acquérir de façon autonome une présentation correcte (vêtements, présentation, repas...) Acquérir de l'autonomie dans les déplacements Acquérir de l'autonomie dans les activités de la vie journalière. Acquérir des connaissances générales aussi larges que possible. Pouvoir s'intégrer dans un milieu professionnel (ETA) Avoir un projet de vie.	Les classes de dépassement et de découverte Les activités extra-muros (visites d'expositions, de sites naturels) Les activités parascolaires au sein de l'Institut (sportives ou culturelles) Les activités de vie journalière L'organisation de stages en entreprises (ETA)